

COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE

EPREUVE A OPTION : ORAL

François Calori – Charlotte Murgier

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés :

Texte choisi dans les œuvres d'un des deux auteurs du programme d'écrit, à l'exclusion de l'œuvre de cet auteur figurant au programme de l'épreuve écrite

Modalités de tirage du sujet :

Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs (pas de choix).

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun. L'œuvre dont est extrait le sujet n'est pas fournie.

Textes soumis aux candidates et candidats :

**Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, collection Folio, Gallimard.
(Les numéros de pages renvoient à cette édition)**

LIVRE I :

Livre I, p. 88-89, depuis « Notre véritable étude est celle de la condition humaine. » jusqu'à « ... il est enchaîné par nos institutions ».

Livre I, p. 97, depuis « Le sort de l'homme est de souffrir... » jusqu'à « ... vous ne réussirez jamais sans cela. »

Livre I, p. 117-118, depuis « Je le répète : l'éducation de l'homme commence à sa naissance... » jusqu'à « ... et de faire en toute chose sa volonté, sitôt qu'il en aura une. »

Livre I, p. 121-122, depuis « Le malaise des besoins... » jusqu'à « ... dont l'ordre social est formé ».

Livre I, p. 124-125, depuis « Quand Hobbes appelait le méchant un enfant robuste... » jusqu'à « ... et de n'avoir besoin que de remuer la langue pour faire mouvoir l'univers. »

Livre I, p. 150-151, depuis « C'est une disposition naturelle à l'homme de regarder comme sien tout ce qui est en son pouvoir... » jusqu'à « ... et qui crie et bave pour toute réponse. »

LIVRE II :

Livre II, p. 152-153, depuis « D'autre part, qui ne voit que la faiblesse... » jusqu'à « ... toujours forcé d'y joindre. »

Livre II, p. 157-158, depuis « Il est bien étrange que... » jusqu'à « ... et alors il ne fera que de bien. »

Livre II, p. 172-174, depuis « L'enfant, ne sachant ce qu'il fait quand il s'engage... » jusqu'à « ... en leur défendant de les avoir. »

Livre II, p. 175-176, depuis « Je sais que toutes ces vertus par imitation... » jusqu'à « ... il est grand et pénible d'y réussir. » (avec la note de bas de page)

Livre II, p. 205-206, depuis « Voyez un chat entrer pour la première fois... » jusqu'à « ... de l'instrument propre à l'acquérir ».

Livre II, p. 256-257, depuis « N'attendez pas, non plus, de lui des propos agréables... » jusqu'à « ... et vous n'avez pas bien bouché d'avance toutes les portes de la vanité. »

Livre II, p. 258-259, depuis « Laissez-le seul en liberté... » jusqu'à « ce que la nature lui avait donné ».

LIVRE III :

Livre III, p. 263-264, depuis « Cet intervalle où l'individu... » jusqu'à « ...par ce qu'on croit savoir. »

Livre III p. 264-265, depuis « Le même instinct anime les diverses facultés de l'homme... » jusqu'à « ... il ne sera plus que le jouet de l'opinion des autres. »

Livre III, p. 271-272, depuis « Souvenez-vous toujours que l'esprit de mon institution... » jusqu'à « ... et surtout celui qu'il faut aux enfants. »

Livre III, p. 279-281, depuis « A mesure que l'enfant avance en intelligence... » jusqu'à « ... à n'être jamais qu'une machine entre les mains d'autrui. »

Livre III, p. 290-291, depuis « Je hais les livres... » jusqu'à « ... eu égard à sa propre utilité ».

Livre III, p. 302-303, depuis « En commençant cette seconde période... » jusqu'à « ... à se mettre en étant d'en profiter. »

Livre III, p. 319-320, depuis « Puisque toutes nos erreurs viennent de nos jugements... » jusqu'à « ... dont j'ai tâché de remplir ce troisième âge de la vie humaine ».

LIVRE V :

Livre V, p. 650-652, depuis « Il faut être heureux... » jusqu'à « ... l'esclave de tes désirs ».

Livre V, p. 652-653, depuis « Tu sais souffrir et mourir... » jusqu'à « ... il est déjà venu pour toi. »

Livre V, p. 654-655, depuis « En t'élevant dans toute la simplicité de la nature... » jusqu'à « ...au point d'immoler tout à cet amour. »

Livre V, p. 655-656, depuis « N'attends pas de moi de longs préceptes de morale... » jusqu'à « ... le commencement de celle du juste ».

Livre V, p. 668-669, depuis « Il y a bien de la différence entre voyager pour voir du pays ou pour voir des peuples... » jusqu'à « ... pour acquérir le droit d'en être protégé. »

Livre V, p. 693-694, depuis « Avant tes voyages... » jusqu'à « ... si jamais ils ont besoin de toi. »

Les candidates et candidats admissibles devaient présenter l'explication d'un texte tiré des livres I, II, III ou V de *l'Emile ou de l'éducation* de Rousseau, le livre IV ayant été travaillé dans le cadre de la préparation de l'épreuve d'admissibilité. Ils se trouvaient ainsi confrontés à un corpus relativement long, foisonnant, pas toujours facile à maîtriser, dans un livre à la forme absolument singulière, où la question de l'éducation est l'occasion de développer, au dire même de son auteur, une « théorie de l'homme » dans sa globalité, entrelaçant l'exposition d'une théorie de la connaissance, d'une théorie morale, d'une théorie sociale et politique, mais aussi métaphysique et religieuse, théorie toute entière ordonnée à la question de la bonté originelle de l'homme, destinée « à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors, et l'altèrent insensiblement » (pour reprendre les termes de Rousseau lui-même dans les *Dialogues*), selon une méthode expressément présentée comme *généalogique* dans la *Lettre à Christophe de Beaumont*.

Les notes obtenues en attestent : l'exercice a été globalement maîtrisé par les candidats puisqu'aucune note inférieure à la moyenne n'a été attribuée cette année et les résultats ont été tout à fait satisfaisants. Les 26 candidats admissibles ayant choisi l'option philosophie ont semblé inspirés par le programme proposé et ont obtenu des notes comprises entre 10 et 19, avec une moyenne générale de 13,94. Dans leurs présentations, les candidats ont globalement démontré leur maîtrise méthodologique de l'exercice, leur aisance rhétorique, leur connaissance du corpus étudié, leur acuité herméneutique et leur capacité à dégager les enjeux philosophiques des textes proposés. Ils ont aussi dans la plupart des cas démontré une belle réactivité dans leurs réponses aux questions du jury, dont nous tenons à rappeler qu'elles sont toujours posées dans un esprit de bienveillance, invitant selon les cas les candidats et candidates à revenir sur un point négligé ou mal compris, à corriger éventuellement un contresens, à faire varier les perspectives pour enrichir encore le travail présenté ou à approfondir une ligne d'interprétation qui aura paru particulièrement intéressante et suggestive au jury. Dans les prestations les plus réussies, les candidats et

candidates ont su saisir les perches qui leur étaient tendues, et rares ont été les moments de discussion où un candidat se dérobaît à un véritable échange ou se recroquevillait sur la seule répétition stérile des thèses présentées dans leur exposé. Les résultats obtenus prouvent une nouvelle fois la qualité de la préparation des candidates et candidats, l'excellence de la formation reçue en classes préparatoires et l'intensité de leur travail personnel.

Le jury tient cependant à attirer l'attention des candidats et candidates sur la nécessité de parfois mieux équilibrer leur approche des textes proposés. Bien naturellement (étant donné le court temps de préparation), beaucoup d'exposés ont tendance à commenter de façon très précise et détaillée les premières lignes ou premiers paragraphes du texte au détriment de la suite, condamnant à un examen de survol les toutes dernières lignes, quand bien même celles-ci pouvaient représenter le principal intérêt ou l'élément le plus original de l'extrait étudié. Un tel défaut n'est évidemment pas définitivement préjudiciable aux candidats et candidates, puisque le moment des questions aura alors pour fonction de permettre un examen plus approfondi de ce qui a pu être négligé dans la première approche : le jury y veille à chaque fois. Il n'en reste pas moins que les candidates et candidats gagneraient à s'interroger davantage durant leur préparation sur ce qui fait l'originalité et la force du texte sélectionné et ce qui a pu justifier son choix par le jury, parmi la multitude des textes possibles, pour mieux identifier ce qui doit prioritairement retenir leur attention et mobiliser leur temps d'explication, surtout si l'extrait proposé est un peu long. Interpréter un texte, c'est d'abord identifier et faire valoir ce qui est précisément sa richesse propre. La gestion de la maîtrise du temps est un élément important de l'oral, il faut impérativement tenir compte du temps de lecture du texte (souvent long cette année) dans le temps de parole imparti. Trop d'exposés ont débordé, ce qui n'est pas à l'avantage du ou de la candidate, qui aura moins de temps pour l'entretien.

En particulier, il faut éviter de perdre trop de temps dans des introductions démesurées, s'attardant trop longuement sur des considérations générales et consacrant une part trop importante de leur temps d'explication à resituer le texte dans la trame de l'ouvrage, présenté souvent sous une forme narrative assez plate (un défaut auquel la forme même de *l'Émile* se prêtait sans doute davantage que d'autres textes). Certes l'identification de la situation du texte est toujours bienvenue et pouvait être déterminante en permettant d'éviter de redoutables confusions qui peuvent parfois avoir été commises. L'identification de l'étape précise du processus éducatif à laquelle chaque texte se situe est évidemment absolument nécessaire pour une éducation naturelle qui trouve son rythme dans le développement des forces et facultés de l'enfant et met prioritairement en avant les dangers de la précipitation et de l'anticipation : il était ainsi particulièrement malheureux de voir un candidat développer en réponse à une question un exemple tiré du livre III pour rendre compte de développements du livre II. Nous insistions nous-mêmes dans notre rapport de la session 2022 sur la nécessité d'une bonne reconnaissance de la situation du texte dans le corpus. Mais sans doute cette insistance a-t-elle pu conduire certains candidats à quelques excès : il faut évidemment viser ici à un équilibre judicieux. Si un exposé a déjà consacré le tiers du temps qui lui est imparti à l'exposition de cette situation et à des considérations trop générales, il ne lui reste que trop peu de temps pour rendre justice à la richesse propre et à la spécificité du texte qui lui a été confié, laissant au jury bien des regrets, d'autant que les analyses alors esquissées étaient prometteuses et ne demandaient qu'à être approfondies.

Le jury tient aussi à mettre en garde les candidats et candidates contre le recours à des développements tout prêts qu'ils brûlent d'exposer coûte que coûte, tant ils ont été convaincus par eux, que ceux-ci relèvent des cours qu'ils ont suivis, de la littérature secondaire qu'ils ont consultée, ou de leur propre sagacité, et qui demeurent souvent peu en prises avec le texte proposé. Cela conduit à une approche trop tangentielle du texte, qui éloigne progressivement du commentaire de ses formulations mêmes, jusqu'à les perdre entièrement de vue. Quand bien même ces développements pourraient être intéressants, c'est autant de temps que le candidat ne consacre pas à l'analyse des formulations du texte proposé. Cela a été le cas cette année à au moins deux reprises par des développements exposant une philosophie du langage rousseauiste, formulée de façon très générale dans des termes empruntés à la philosophie contemporaine, peu nourrie des développements que Rousseau lui-même a pu consacrer à cette question, et dont surtout on voyait mal en quoi ils permettaient de rendre compte spécifiquement des extraits présentés, éloignant au contraire malheureusement les candidats du travail précis d'interprétation qui était attendu d'eux. De manière générale, comme nous le rappelons chaque année, les candidats et candidates doivent se défendre de la tentation de faire du texte la simple occasion de développements extérieurs, de dissertations trop générales ou de vues panoramiques qui auraient pour visée de démontrer leur maîtrise du corpus entier, alors même qu'il s'agit pour eux d'expliquer un texte dans sa spécificité.

Mais c'est plutôt le défaut inverse qui a marqué les prestations les moins convaincantes, lesquelles peinaient à mettre en perspective le texte proposé, à en problématiser l'approche et à mettre en valeur les enjeux philosophiques, s'en tenant à une lecture trop plate, un peu terne, répétitive et parfois paraphrastique, s'abandonnant au déroulé du texte dans lequel ils s'enlisaient sans parvenir à prendre le recul suffisant pour avoir prise sur lui et l'interroger avec fermeté. Nous ne saurions trop recommander aux candidats et candidates de clairement identifier dès leur introduction le problème qui constitue le fil directeur du texte et fournira celui de leur propre argumentation, et de mettre explicitement en évidence les enjeux philosophiques qui en font la richesse. Comme l'année dernière, le jury regrette une certaine timidité dans l'exposition et la mise en valeur de ces enjeux, parfois laissés dans l'implicite, ce qui ne permettait guère de souligner l'intérêt du texte que les candidats avaient à commenter. En prenant appui sur la solidité d'une ligne directrice clairement identifiée, ils orienteraient d'emblée leur lecture sur l'essentiel et déploieraient un discours plus ferme, sans doute plus conceptuel et certainement mieux problématisé.

Un certain nombre de candidats ont démontré leur bonne connaissance du corpus rousseauiste dans son ensemble, en convoquant, pour l'explication du texte proposé, non seulement des références internes au texte de *l'Émile*, mais aussi des références à d'autres ouvrages de Rousseau, à commencer par le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* et le *Contrat social*. Le jury n'attendait bien sûr pas une érudition particulière dans la maîtrise d'ouvrages qui n'étaient pas au programme : mais ces rapprochements étaient souvent bienvenus, et parfois même absolument indispensables, tant certaines pages de *l'Émile* sont saturées de telles références et peuvent difficilement être explicitées sans une connaissance de ces œuvres. Rousseau lui-même ne cesse de souligner la continuité entre le second *Discours* et *l'Émile*, dès lors qu'il prend une perspective rétrospective sur son œuvre, et la parution simultanée de *l'Émile* et du *Contrat Social* ne peut

manquer de poser de façon aigüe la question de leur articulation. C'est évidemment tout particulièrement le cas pour le commentaire des pages spécifiquement destinées à l'examen des principes du droit politique au livre V ou pour les pages où se mettent en place les toute premières notions de l'ordre social en référence à la question de la propriété au livre II, puis au livre III. Mais c'est plus généralement l'ensemble de ce qui est aussi la signification politique de l'*Emile* dans le dispositif rousseauiste qui est en jeu dans ce rapport. Les rapprochements effectués entre ces œuvres ont cependant parfois pu être effectués de manière maladroite, à contretemps ou intervenir intempestivement, de façon hors-sujet, projetant sur le texte des perspectives qui lui étaient étrangères et en biaisant la lecture. L'articulation entre théorie de la propriété et théorie du contrat proprement dit n'a pas toujours paru bien maîtrisée. Et il est difficile de projeter le contrat social lui-même sur la théorie de l'échange et les premières idées des relations sociales qui se mettent en place au livre III. Et toujours dans cette perspective politique, certains candidats ont semblé ne pas accorder toute sa force à l'alternative posée dans les premières pages du livre I entre l'éducation du citoyen et l'éducation de l'homme, ni voir la force et l'importance des dernières pages du livre V pour la signification d'ensemble de l'ouvrage, avec cette formule en apparence si déroutante : « Que le contrat social n'ait point été observé, qu'importe ».

Dans leur présentation des textes proposés, mais aussi dans leurs réponses aux questions posées par le jury, les candidats et candidates ont semblé moins à l'aise dès lors que des thématiques liées à la théorie de la connaissance étaient abordées, peinant davantage à en dégager les enjeux fondamentaux, et manifestant notamment une connaissance trop précaire de la tradition empiriste, qu'elle soit anglo-saxonne ou française, ce qui rendait problématique la caractérisation de la spécificité du rapport de Rousseau à cette tradition. Nous n'attendions pas une érudition particulière dans cette perspective : mais c'est jusqu'à la compréhension même des enjeux philosophiques propres à une théorie de la connaissance empiriste qui pouvait parfois paraître fragile et très mal maîtrisée. Le choix de Hume pour le programme de la session 2024 trouve dans cette constatation l'une de ses justifications.

Cette année encore, le jury tient à terminer ce rapport en exprimant sa satisfaction devant le niveau d'ensemble de ces épreuves d'admission et son admiration pour les meilleures prestations présentées par les candidats et candidates. Même si ces meilleurs exposés étaient peut-être en très léger retrait par rapport aux années précédentes (ce qui explique que le jury n'a pas pu accorder cette année la note maximale de 20/20), ils ont démontré non seulement une parfaite maîtrise méthodologique de l'exercice et des qualités exceptionnelles d'expression orale, mais aussi une grande précision dans l'interprétation des textes, un sens aiguisé de la problématisation philosophique et des personnalités intellectuelles déjà affirmées.